

FAIRE 2019

APPEL À PROJETS INNOVANTS

Porté par le succès des deux premières sessions, le Pavillon de l'Arsenal et la Ville de Paris, en collaboration avec MINI et le soutien renouvelé de la Caisse des Dépôts, lancent le troisième appel à projets innovants FAIRE 2019.

Avec plus de 26 projets déjà accélérés depuis 2017, 6 études publiées, 18 prototypes expérimentés ou en cours d'expérimentation, une application numérique en développement et un nouveau type de promotion immobilière dont les premiers permis de construire seront engagés en 2019 et plus d'une centaine de partenaires impliqués, FAIRE est un véritable laboratoire collectif de pratiques innovantes.

FAIRE 2019 invite les équipes pluridisciplinaires - architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, designers mais également étudiants des écoles d'architecture et de design - à proposer des pistes de recherches et des expérimentations innovantes face aux grands défis urbains : climat, crise des matériaux, nouvelles technologies, résilience, solidarité, mobilité, énergie...

Surprenez nous !

Proposez votre projet avant le 10 juin 2019
www.faireparis.com

Comment FAIRE ?

Envoyez-nous votre projet avant le 10 juin 2019 via le formulaire en ligne sur www.faireparis.com.

En complément de ce formulaire, vous pouvez y joindre un PDF au format A4 (10 pages et 5mo maximum) avec les informations sur votre projet:

- La présentation du ou des membres de l'équipe
- L'explication du projet avec un texte de 3 000 signes maximum
- Une ou deux pièces graphiques si besoin
- Le calendrier prévisionnel des phases de conceptions et de réalisation
- Un budget estimatif détaillant les honoraires de l'équipe, les études et la réalisation
- Une liste de possibles partenaires

Quand FAIRE ?

Jeudi 11 avril à 19h
Lancement de l'appel à projets

Lundi 10 juin à 23h59
Date limite de remise des projets

Juin 2019
Commission technique

Juin 2019
Jury FAIRE 2019

Juillet 2019
Annonce des lauréats FAIRE 2019

